



 **Travel d'OrTM**
Les marques préférées des Français

28 MARS 2024
PARIS

PARTENAIRES OFFICIELS

 oney

 Mutuaide



NOMADE
AVENTURE

DOSSIER DE CANDIDATURE

CATÉGORIE GREEN ACTION

1. Développer en détail votre projet RSE. Détaillez au moins 2 actions concrètes mises en place et leurs résultats

LES VOYAGES "TRAIN + VELO" DE NOMADE AVENTURE

L'initiative candidate au Travel d'Or 2024 en catégorie « Green Action » concerne le lancement d'une gamme de voyages train + vélo en Europe :

<https://www.nomade-aventure.com/voyages/inspiration/voyages-train-velo>

Cette action relève du premier axe (la réduction de l'empreinte carbone) parmi les 5 qui constituent les engagements de Nomade Aventure en faveur d'un tourisme plus responsable

(<https://www.nomade-aventure.com/voyages/specialiste/voyager-responsable>) et donc son projet RSE :

1. Réduire l'empreinte carbone

(<https://www.nomade-aventure.com/voyages/specialiste/voyager-responsable/empreinte-carbone>)

Depuis 2018, Nomade Aventure absorbe la totalité des émissions de CO2 (vols, transports terrestres, hébergements...) des voyages de ses clients en plantant des palétuviers par le biais de programmes certifiés. Mais absorber ne suffit pas ! Pour réduire ses émissions de CO2, Nomade propose, depuis 2022, le train comme alternative à l'avion - 4 à 50 fois moins émetteur de CO2- partout où cela est possible en Europe continentale.

2. Améliorer la gestion des déchets

(<https://www.nomade-aventure.com/voyages/specialiste/voyager-responsable/gestion-des-dechets>)

Zéro plastique autorisé sur les voyages et des kits zéro déchet sont distribués sur les aventures sur mesure, dans un premier temps. Également, Nomade Aventure soutient des ONG, associations dans le monde qui œuvrent pour réduire cette pollution.

3. Protéger la faune

(<https://www.nomade-aventure.com/voyages/specialiste/voyager-responsable/protéger-la-faune>)

Nomade Aventure a élaboré en 2019 sa propre Charte en faveur du respect de la vie animale. Fini les balades à dos d'éléphant, quant à l'observation des animaux, oui mais à distance, et une attention toute particulière est portée au soin des animaux de bât.

4. Soutenir les populations locales

(<https://www.nomade-aventure.com/voyages/specialiste/voyager-responsable/soutenir-les-populations>)

Une charte de l'accueil communautaire, 12 principes fondamentaux, les intérêts des populations protégés, et pour le voyageur, une expérience respectueuse et authentique. Le voyage génère complément de revenus, valorisation des savoir-faire et de l'artisanat, bénéfices économiques et sociaux directs, amélioration des conditions de vie par le soutien d'ONG.

5. Favoriser l'accessibilité

(<https://www.nomade-aventure.com/voyages/specialiste/voyager-responsable/accessibilite>)

Des itinéraires sur mesure adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite : hébergements, véhicules, étapes... Tout est pensé pour permettre à tous d'accéder à l'essence même du voyage Nomade Aventure.

En avril 2023, une gamme de 30 voyages à vélo, incluant le trajet A/R en train pour se rendre à destination (12 pays d'Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Hongrie, Italie, Pays-Bas, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suisse), a été lancée, constituant désormais le « must », la quintessence, des voyages décarbonés de Nomade Aventure :

. Un transport aller-retour vers (et depuis) la destination, effectué en train (l'option « avion » n'est pas proposée sur notre site web, même si elle peut être demandée par le client).

. Un déplacement sur place exclusivement à vélo (systématiquement fourni à l'arrivée, et inclus dans le prix du voyage, de façon à contourner la difficulté bien connue de voyager en train avec son propre vélo).

C'est, à ce jour, une offre unique en France. En effet nos confrères ayant des voyages à vélo en Europe : soit n'incluent pas le transport A/R jusqu'au point de départ du circuit (ce qui conduit probablement à ce que la grande majorité de leurs clients optent pour l'avion, généralement plus facile à réserver pour un particulier), soit proposent uniquement l'avion.

C'est par ailleurs une innovation et une « prise de risque » supplémentaire pour Nomade Aventure au sein de sa gamme de voyages A/R en train en Europe, lancée en 2020 (ayant connu son essor à partir de 2022, et ayant reçu cette année-là le 1er « Trophées Horizons pour un Tourisme durable », catégorie « Mobilités » et le « Trophée de l'innovation du tourisme », catégorie « tourisme responsable »). Dans cette gamme en effet, il s'est agi jusqu'ici de dédoubler les voyages existants, incluant un trajet A/R effectué en avion, en proposant, en sus, l'alternative train. Ici, les voyages « train + vélo » sont exclusivement proposés en version train.

C'est, enfin, une offre qui s'inscrit, certes, dans le large panorama d'initiatives lancées ces derniers mois pour promouvoir les voyages en train, changer les imaginaires associés, aider à identifier les itinéraires, etc. (Mollow, Hourrail, etc.), mais de façon totalement intégrée (transport A/R en train, activité, déplacement et hébergements sur place, etc.) : il ne s'agit pas de se borner à « donner des conseils » ou à faciliter l'identification et la réservation de l'itinéraire le plus adapté, encore moins à signaler les destinations « accessibles en train » (mais sans dire comment) comme beaucoup de T.O. se contentent de le faire (mais sans aller jusqu'au bout de la démarche, c'est-à-dire intégrer le train au package).

Les premiers résultats sont très encourageants :

- Dès la 1ère année, 10 % du CA et 20 % des dossiers de la zone Europe sur mesure de Nomade Aventure
- Et surtout, 62 % des clients pour un voyage à vélo en Europe de Nomade Aventure ont effectivement opté pour un trajet A/R en train jusqu'à destination (les autres ont, la plupart du temps, voyagé par leurs propres moyens, donc nous ne connaissons pas forcément le moyen de transport employé : voiture, train, avion...). A comparer aux 20 % de clients des voyages « dédoublés » (existant à la fois en version avion et en version train) qui optent pour le train : le volontarisme de proposer le train par défaut paie donc.

2. Depuis quand avez-vous mis en place ce projet ? (MM/AAAA)

Lancement de la gamme le 12 mars 2023.

3. Quels sont les acteurs impactés par votre initiative ?

DMC locaux des différentes destinations et compagnies ferroviaires

4. Quelles sont vos perspectives d'évolution pour les années à venir ? A court, moyen et long terme ?

L'activité « voyage sur mesure » connaît depuis quelques années une croissance soutenue : + 120 % en 2023 vs. 2019, et une part du CA de Nomade passée de 15 % à 33 % actuellement. Le développement des destinations européennes et de l'offre de voyages à vélo, en sur mesure, s'inscrivent dans cette croissance. L'offre train + vélo va continuer de se développer (notamment des voyages « train + bateau (pénichettes) + vélo » en cours de développement, en partenariat avec Locaboat), sans qu'il soit possible de donner un objectif chiffré.

5. Quel est le budget dédié à ce projet RSE ?

S'agissant d'un développement d'une gamme de produits s'inscrivant dans l'activité habituelle de Nomade Aventure (et non d'une « action RSE » à proprement parler), il n'est pas possible de distinguer un budget spécifiquement dédié (il a évidemment mobilisé une quote-part du travail de toutes les fonctions de l'entreprise : chef de produit, service marketing et communication, service transport, ventes...).

6. D'après les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'Assemblée Générale des Nations Unies, pouvez-vous citer ceux pour lesquels vous œuvrez ?

Nos actions et notre activité en général œuvrent pour :

ODD1 « pas de pauvreté » (mécénat direct envers des ONG mais surtout retombées économiques locales des voyages)

ODD8 « travail décent et croissance économique » (retombées économiques des voyages et emploi de

personnels locaux – guides, chauffeurs, cuisiniers, porteurs, chameliers – dans des conditions supérieures aux standards locaux)

ODD12 « consommation et production responsables » (recours prioritairement à des produits locaux sur nos voyages)

ODD13 « lutte contre les changements climatiques » (réduction de l’empreinte carbone des voyages par les voyages en train, l’absorption du CO2 résiduel)

ODD14 « vie aquatique » et ODD15 « vie terrestre » (précautions prises sur tous les voyages pour préserver la biodiversité, éviter les perturbations de la faune, etc.)